



COMHAFAT/ATLAFCO

CONFERENCE MINISTERIELLE SUR LA COOPERATION HALIEUTIQUE ENTRE LES
ETATS AFRICAINS RIVERAINS DE L'OCEAN ATLANTIQUE

MINISTERIAL CONFERENCE ON FISHERIES COOPERATION AMONG AFRICAN
STATES BORDERING THE ATLANTIC OCEAN

**Procès-verbal de la 4^{ème} Assemblée Générale
du Réseau Africain des Instituts de Recherche halieutique
et des Sciences de la Mer- RAFISMER**

30 mai 2024, Agadir, Maroc

Sur convocation de son Président **Monsieur Abdelmalek FARAJ**, le **Réseau Africain des Instituts de Recherche Halieutique et des Sciences de la Mer (RAFISMER)** a tenu sa 4^{ème} Assemblée Générale (AG) ordinaire à Agadir (Maroc), le vendredi 30 mai 2024 de neuf heures à douze heures.

Ont participé à cette réunion les représentants des Instituts de recherche halieutique des 12 Etats membres de la COMHAFAT, dont la liste figure en **Annexe 1** du présent Procès-Verbal. Il convient de signaler que le Secrétariat Exécutif du CPCO a été invité à cette assemblée générale. Les Délégués de la Namibie et du Cap Vert, pays membres du Bureau du RAFISMER, n'ont pas participé aux travaux de cette session.

Après avoir constaté l'existence du quorum des Délégués participants, l'Assemblée Générale a procédé à l'approbation de l'ordre du jour de la présente session et du Procès-verbal de la 3^{ème} AG tenue le 19 février 2019 à Agadir (Maroc).

1- Ouverture officielle

Ouvrant la séance, le Président du RAFISMER a prononcé un mot de bienvenue à l'adresse de tous les participants et exprimé ses remerciements aux Délégués des Etats membres présents d'avoir bien voulu participer à cette session et aux autorités marocaines et au Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT pour l'appui et le soutien qui ont permis la tenue de cette importante rencontre.

Après avoir rappelé que cette 4^{ème} session s'inscrit de la continuité et de la régularité des réunions des organes de direction du RAFISMER, le Président a prié l'assistance à faire un tour de table et invité chacun des participants à se présenter en vue de faciliter l'échange et la communication.

Monsieur Ouattara BEFETIGUE a prononcé une allocution (**Annexe 2**) au nom de Monsieur Sidi Tiemoto TOURE, Ministre des Ressources Animales et Halieutiques de la République de Côte d'Ivoire et Président en exercice de la COMHAFAT dans laquelle il a salué les efforts du RAFISMER en faveur de la promotion de la recherche scientifique à travers la formation et l'atelier de restitution des résultats des campagnes de prospection éco systémiques réalisées récemment au Benin et au Libéria.

Il a par ailleurs loué l'engagement solennel des Etats membres du RAFISMER et leur volonté de développer davantage la recherche scientifique halieutique et la promotion de la coopération régionale dans ce domaine.

Il a en outre exhorté les Délégués des Etats membres du RAFISMER à saisir l'opportunité de la tenue de cette session de l'Assemblée Générale pour renforcer les structures du réseau et accroître sa visibilité à la lumière des orientations internationales visant la mise en place d'un nouveau dispositif de gouvernance des pêches intégrant les variables du changement climatique et de l'économie bleue.

Il a enfin félicité le Bureau du RAFISMER et le Secrétariat de la COMHAFAT pour les résultats positifs réalisés par le réseau et les a remercié également pour l'effort consenti.

Dans son allocution d'ouverture, le représentant du Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT a souhaité la bienvenue aux participants et remercié d'avoir bien voulu prendre part aux travaux de cette assemblée générale (**Annexe 3**)

Il a par ailleurs exprimé à l'endroit du Bureau sortant du RAFISMER la profonde gratitude et les sincères félicitations du Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT pour l'œuvre accomplie durant ce mandat en vue de la revitalisation des activités du RAFISMER.

Il a enfin remercié la Présidence et les membres du Bureau pour leur dévouement en faveur d'un nouvel ancrage du réseau et réitéré l'engagement constant de la COMHAFAT à apporter son soutien et son appui aux diverses activités du RAFISMER.

2- Présentation et adoption de l'ordre du jour

Le Président du RAFISMER a fait une lecture des points inscrits à l'ordre du jour de la présente session et prié l'assistance de procéder à son adoption. Celui-ci a été approuvé comme suit :

- 1. Ouverture de la réunion**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du Procès-verbal de la 3^{ème} AG de février 2019**
- 4. Bilan des activités du Bureau sortant**
- 5. Plan d'action à moyen terme**
- 6. Renouvellement du Bureau**
- 7. Questions diverses et clôture de la réunion**

3- Présentation du bilan des activités (Annexe 4)

Les réalisations et les activités menées au cours du mandat qui s'achève ont fait l'objet d'une présentation dont le contenu figure en Annexe 2,

Une discussion sur le bilan présenté a permis aux participants d'aborder les difficultés et les contraintes auxquelles le Bureau Exécutif sortant a dû faire face.

Les participants ont exprimé leurs satisfactions pour les réalisations accomplies et félicité le bureau sortant pour tous les efforts déployés à cet effet.

En remerciant la COMHAFAT pour son soutien, le Président du RAFISMER a estimé que le bilan des activités du présent mandat est globalement positif mais demeure en deçà des ambitions fixées pour ce réseau. Il a expliqué ce manque relatif de performance en mettant en avant la situation sanitaire internationale causée par le Covid-19 qui a marqué son mandat.

À la suite d'un tour de table, l'Assemblée Générale a officiellement entériné la fin du mandat du Bureau sortant et a exprimé sa gratitude envers les membres pour leur travail acharné.

4- Renouvellement du nouveau Bureau

Compte tenu des résultats significatifs obtenus au cours du précédent mandat et de la nécessité d'assurer la continuité des chantiers ouverts par le RAFISMER, les Délégués du Bénin et de la Côte d'Ivoire ont sollicité la reconduction du Bureau sortant pour un nouveau mandat et le maintien de ses membres. Aussi l'Assemblée Générale a unanimement entériné cette demande et décidé la composition du Bureau, constitué de :

Maroc : Président ;
Namibie : 1^{er} Vice-Président
Mauritanie : 2^{ème} Vice-Président ;
Cameroun : 3^{ème} Vice-Président ;
Sénégal : Secrétaire ;
Nigéria : Trésorier
Cap Vert : Assesseur
Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT.

5- Présentation du Plan d'action à moyen terme

Il y a lieu de signaler qu'à l'issue des travaux de la 4^{ème} Assemblée Générale du RAFISMER, le Bureau nouvellement constitué a tenu sa première réunion en présence des Délégués des cinq pays suivants et du Secrétariat Exécutif de la COMHAFAT : Maroc, Mauritanie, Cameroun, Sénégal et Nigéria. Les Délégués de la Namibie et du Cap Vert n'ont pas pris part aux travaux de cette session.

Cette réunion a été consacrée à l'examen du plan d'action stratégique à moyen terme du RAFISMER. Aussi, et afin d'assurer une consolidation effective de l'action future du réseau, le nouveau Bureau a décidé ce qui suit :

- poursuivre le plan stratégique adopté en 2016, compte tenu de la conformité des axes et actions prioritaires qui y étaient inscrits avec les besoins de mise à niveau des capacités de la recherche à l'échelle régionale
- accorder une haute priorité au développement des systèmes d'observation et d'étude de l'état des lieux en termes de données, de moyens de collecte, d'archivage de données et d'analyse dans les pays de la COMHAFAT ;
- faciliter la mutualisation des moyens en mer (navires de recherche) et encourager la conclusion de conventions bilatérales et multilatérales dans ce sens ;
- identifier des projets structurants prenant en compte les besoins de l'économie bleue africaine à soumettre aux bailleurs de fonds potentiels ;
- désigner officiellement les points focaux nationaux qui représentent les Etats membres au sein du réseau pour établir des passerelles d'échange ;
- entamer dès à présent les préparatifs de la prochaine conférence scientifique africaine qui aura lieu en octobre 2024 ;
- organiser un atelier sur l'état des connaissances scientifiques des Etats membres de la COMHAFAT et la collecte des données ;
- élargir le champ d'action de l'application élaborée pour la collecte des données et de la pêche sentinelle.

A l'issue de cette réunion, le nouveau Président du RAFISMER a, au nom des membres du Bureau, exprimé sa gratitude à l'endroit des participants pour la confiance renouvelée et informé les participants que le rapport final de la 4^{ème} Assemblée Générale sera transmis aux Etats membres dans 15 jours qui procéderont à sa validation dans deux semaines.

La séance est levée à 12h.00

Fait à Agadir, le 30 mai 2024